

La biologie médicale : 2016 au cœur de la réforme
Jeudi 11 décembre 2014

Le développement professionnel continu DPC

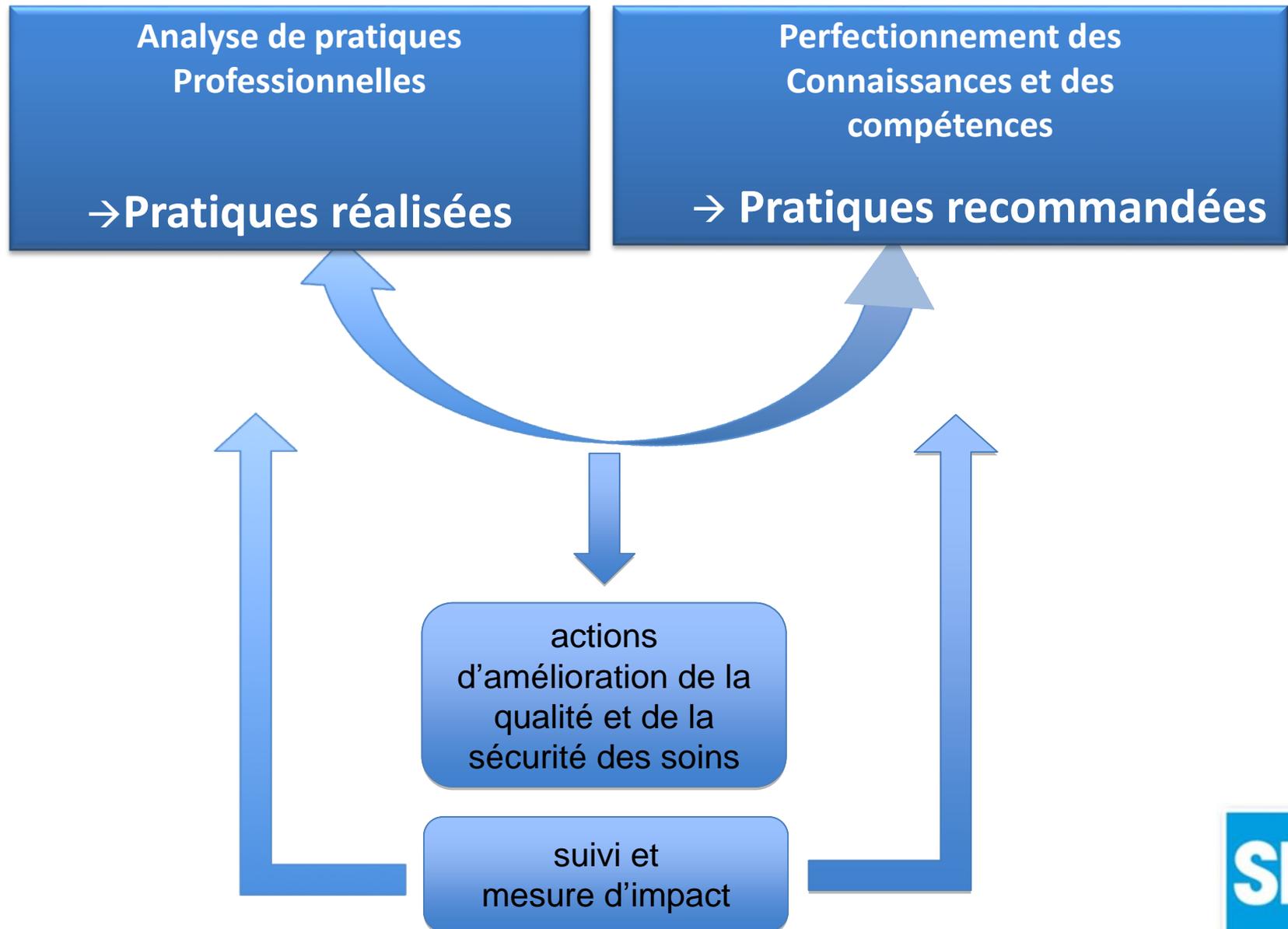
Professeur Joëlle GOUDABLE
Présidente de la Société Française de Biologie Clinique
Membre de la CSI des Pharmaciens



Evolution de la formation des professions médicales

- **1996 : obligation FMC**
- **2004 : obligation EPP**
- **2009 (loi HPST du 21 juillet 2009): obligation DPC pour tous les professionnels de santé ; obligation individuelle qui s'inscrit dans une démarche permanente pour les professionnels de santé**

LE CERCLE VERTUEUX DU DPC



De l'OGDPC au programme de DPC

L'Organisme Gestionnaire du DPC...

Comité
paritaire

Conseil de gestion

Conseil de
surveillance

enregistre et fait évaluer les organismes de DPC...

CS
du haut
conseil
professions
para
médicales

CSI
pharmaciens

CSI
chirurgiens
dentistes

CSI
sages
femmes

CSI
médecins

et finance le DPC (programmes et frais) si avis favorable

CSI des médecins et pharmaciens : missions

- **avis** sur les orientations nationales du DPC
- **évaluation scientifique** des ODPC préalablement enregistrés
- **Répond aux demandes d'expertise de l'OGDPC**
- **avis** sur les orientations régionales du DPC
- **Établit la liste des Diplômes d'Universités** équivalent à un programme de DPC
- avis sur les méthodes et les modalités des programmes et sur les conditions dans lesquelles la participation en tant que formateur à un programme de DPC concourt au DPC



**Pas d'évaluation commune des ODPC
de Biologie Médicale par les 2 CSI !**



Commission Scientifique Indépendante des Pharmaciens

1 Service de Santé des Armées

22 titulaires
22 suppléants

*2 biologistes titulaires et 2
suppléants au titre de la SFBC*

*3 biologistes titulaires et 2
suppléants à d'autres titres*

Sociétés savantes
5 titulaires – 5 suppléants

CNOP
1 titulaire – 1 suppléant

ANSM
1 titulaire – 1 suppléant

Pharmaciens d'officine
6 titulaires – 6 suppléants

Pharmaciens biologistes
1 titulaire – 1 suppléant

Pharmaciens hospitaliers
1 titulaire – 1 suppléant

Pharmaciens activité industrielle ou autre
1 titulaire – 1 suppléant

Des représentants du Ministre
chargé de la Santé

Commission Scientifique Indépendante des Médecins

1 Service de Santé des Armées

41 titulaires
41 suppléants

1 seul biologiste titulaire

Représentants des conseils
nationaux professionnels de
spécialités
17 titulaires – 17 suppléants

Représentants des CN de
spécialité de la médecine
générale
17 titulaires – 17 suppléants

Personnalités qualifiées
3 titulaires – 3 suppléants

Conférence des doyens
1 titulaire – 1 suppléant

Conseil de l'Ordre
1 titulaire – 1 suppléant

HAS
1 titulaire – 1 suppléant

L'Organisme de DPC (ODPC)

- Accompagne chaque praticien en construisant la boîte à outils (actions de formation et d'évaluation) pour réaliser son DPC dans le cadre fixé par le CNP de la spécialité
- Certifie la réalisation du DPC par le praticien (transmission au Conseil Département de l'Ordre des Médecins et/ou au Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens)
- Opère selon la méthode élaborée par la CSI

Programmes de DPC

- DPC = FPC et EPP, formation cognitive et évaluation des pratiques dans **une démarche continue d'amélioration.**
- Démarche individuelle organisée dans un programme collectif annuel ou pluriannuel.
- **Collectif, interdisciplinaire, et pluri professionnel**



Programmes de DPC

- **Obligation annuelle** : valider UN programme, avec au moins une action d'analyse de pratiques et une action de formation.
- **Obligation individuelle** (chaque professionnel doit valider chaque année un programme), mais réalisée dans un contexte collectif.
- La succession, année après année, des programmes de DPC d'un professionnel constitue son **parcours de DPC ou parcours qualité**



Les 3 points importants pour CSI/ODPC

- Capacité scientifique et méthodologique de l'ODPC

- Capacité pédagogique de l'ODPC + qualité et référence des intervenants

- Indépendance financière

3 points de faiblesse du dispositif DPC

**Un monde médical
segmenté en 3 catégories**

**Une séparation FMC et
EPP mal justifiée**

**Un système de crédits à
revoir**

Le rapport IGAS (avril 2014) en a trouvé beaucoup plus...

Rôles de la SFBC dans le DPC

- La SFBC participe à la CSI Pharmaciens es-qualité
 - La SFBC est un ODPC:
 - ✓ Existence d'une commission Développement Professionnel Continu au sein de la SFBC (C. Augereau-Vacher, F. Guerber).
- => SFBC : Force de réflexion DPC**
- ✓ Organisation de sessions de DPC dans le cadre d'évènements scientifiques
- => SFBC : Force d'action DPC**



Conclusion

Libre choix du programme de DPC par le biologiste :

Chaque professionnel doit construire son parcours DPC
Biologiste **médical** : accès aux programme DPC d'autres spécialités médicales
Favoriser les relations pluridisciplinaires

Évaluation et décision communes entre les 2 CSI médecins et pharmaciens



La Société Française de Biologie Clinique

La SFBC est une société savante reconnue d'utilité publique

- recommandations bonnes pratiques professionnelles
- diffusion des connaissances scientifiques
- formation pour amélioration des connaissances, juste prescription

Ses membres (960) sont biologistes médicaux

- médecins ou pharmaciens
- biologie médicale mono ou pluri disciplinaire
- exerçant dans le secteur public ou dans le secteur privé

